

Survol de la table ronde du ministre sur la *Loi sur les espèces en péril*
Le 19 octobre 2012

La *Loi sur les espèces en péril* stipule que le ministre fédéral de l'Environnement doit organiser au moins tous les deux ans une table ronde réunissant les personnes intéressées par les questions entourant la protection des espèces sauvages en péril au Canada.

Cette quatrième table ronde sur la *Loi sur les espèces en péril* s'est déroulée le 19 octobre 2012, à Ottawa. Des groupes autochtones, des organisations non gouvernementales, des associations de l'industrie et le milieu universitaire y étaient représentés.

Le principal objectif de la discussion était de dresser le bilan des dix premières années de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*. Diverses opinions ont été exprimées sur les points forts de la mise en œuvre de cette loi. Il a également été question de certaines des difficultés éprouvées et des suggestions pour y remédier.

Liste des organisations ayant participé à la table ronde

Assemblée des Premières Nations
Association canadienne de l'hydroélectricité
Association canadienne des producteurs pétroliers
Association des femmes autochtones du Canada
Association des produits forestiers du Canada
Association minière du Canada
Association nucléaire canadienne
Canadian Cattlemen's Association
Canards Illimités Canada
Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
Conseil autochtone national sur les espèces en péril
Conseil canadien des pêches
Conseil canadien des pêcheurs professionnels
Conservation de la nature Canada
Fédération canadienne de l'agriculture
Fonds mondial pour la nature (Canada)
Inuit Tapiriit Kanatami
Nature Canada
Ontario Federation of Anglers and Hunters
Ralliement national des Métis
Réseau La prospérité durable, Université d'Ottawa
Société pour la nature et les parcs du Canada